

ARRÊTE MUNICIPAL

N° ARR-24-027 : **autorisant de stationnement sur le domaine public d'un véhicule destiné à une activité commerciale.**

Le Maire de la Commune d'ERBRAY,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment les articles L2212-1 et suivants,

VU le Code du Commerce,

VU le Code de la Voirie Routière,

CONSIDERANT qu'il appartient à l'autorité municipale de réglementer le stationnement des véhicules dans l'intérêt de la commodité et de la sécurité de la circulation,

VU la délibération du Conseil Municipal en date du 10 décembre 2018 fixant le tarif des redevances d'occupation du domaine public,

VU la demande en date du 5 mars 2024 de Monsieur MERCIER Mickaël, de stationner en vue d'une vente au déballage d'outillage le **dimanche 7 avril 2024** ;

ARRÊTE

Article 1 : Monsieur MERCIER Mickaël, domicilié 38 rue du Languedoc, 53940 SAINT-BERTHEVIN, est autorisé à stationner sur le parking Rue de la Gare le dimanche 7 avril 2024 de 10h à 13h.

Article 2 : Cette autorisation non cessible est délivrée à titre personnel, précaire et révoquant à tout moment en cas d'atteinte à l'ordre et à la tranquillité publics.

Article 3 : Monsieur MERCIER Mickaël veillera à conserver le domaine public en parfait état de propreté après son occupation. En cas de détérioration e dégradation ou de salissures constatées, la commune fera procéder aux travaux de remise en état aux frais exclusifs du permissionnaire.

Article 4 : Monsieur MERCIER Mickaël s'acquittera d'une redevance d'un montant de 25 euros, au moyen d'un titre de recette qui sera émis et adressé à son domicile, selon les tarifs en vigueur fixés par le Conseil Municipal.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera notifiée au demandeur.

Article 6 : Madame le Maire d'ERBRAY, Monsieur le Commandant de Brigade de la Gendarmerie de Châteaubriant et Monsieur le Trésorier, receveur de le Commune d'ERBRAY, sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution du présent arrêté.

Le 02 avril 2024

Mme Le Maire

Isabelle DUFOURD BOUCHET,

Notifié et rendu exécutoire

Le 02 avril 2024

Mme Le Maire

Isabelle DUFOURD BOUCHET

